

Et voilà, une nouvelle assemblée générale est derrière nous. Merci à tous ceux qui ont travaillé dur pour que ce week-end soit un succès. Merci également à toutes les associations qui ont fait le déplacement. De nouvelles orientations ont été définies, et comme l'accoutumée, ce n'est pas le travail qui manque. Trois nouveaux élus ont rejoint le CA.

Au revoir donc à Karuna, Julian, et Marc qui quittent le CA, sans toutefois quitter la FédéGN... Car il y a une activité fédérale en dehors du conseil d'administration. Et Bonjour à Baptiste, Pierre Olivier et Serge qui nous ont rejoint.

Vous l'aurez noté, par rapport à la lettre 65, il y avait 4 postes et nous avons eu 3 candidats. Cela signifie qu'il reste un poste à pourvoir au CA. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Reprenons nos traditionnelles présentations avec nos petits nouveaux.

Pierre Olivier Blondont - Responsable professionnels et institutionnels

J'ai commencé le jeu de rôle il y a 15 ans avec rêve de dragon et warhammer. Je pratique le GN depuis moitié moins de temps. Mon premier rôle a compilé trois grands méchants à cause d'un manque de joueurs. Je pense que cela a eu des conséquences sur mon esprit naif.

Depuis j'ai essayé des tas de costumes et de personnalités, du vrp en aspirateur, au chef de gang en prison, en passant par le guide spirituel vampire au XIIIème siècle.

J'aime tous les aspects du GN : les ambiances, les contacts humains, le partage des savoirs, l'introspection par le personnage, le fait d'être un héros pendant quelques heures ou jours, repousser ses limites, courir après des ennemis dans la forêt, créer des univers, des scénarii, des documents, des costumes, faire rêver et émerveiller des joueurs...

Tous les types de Gn sont enrichissants et je souhaite qu'un maximum de gens puisse le découvrir.

J'ai fait valider les acquis de mon expérience en tant qu'organisateur de GN et j'ai obtenu un BEATEP option : activité culturelle et d'expression, spécialisé en jeu de rôle. Les manceaux n'ont pas fini d'entendre parler de GN !

Baptiste Cazes - Responsable communication

Je suis Gniste depuis maintenant 6 ans et j'ai commencé par jouer des scénarios maison avec des amis sans vraiment avoir idée de ce qui se faisait autour. C'est plus tard que j'ai pu découvrir ce qui se faisait un peu partout en France et je continue sans cesse de découvrir de nouveaux horizons. J'aime jouer et donner à jouer au sein d'Expérience, l'asso que je préside, mais aussi partout où mes pas me portent. Persuadé que le Gn est un art à part entière, j'ai écrit un mémoire sur les jeux Grandeur Nature et je veux promouvoir les partenariats inter-associatif pour que notre loisir trouve un jour la place qu'il mérite

Dans la prochaine lettre de la FédéGN nous parlerons de :

- ➔ Serge Barbier - Responsable des cultures du GN
- ➔ Sébastien Kwiek - Correspondant régional Picardie

Sommaire

Édito.....	1
Vie de la Fédé.....	1
Le Conseil d'Administration.....	1
L'assemblée générale.....	2
Deuxième édition du festival du film court de GN.....	3
Le livre des membres 2008.....	3
Compte rendu de l'assemblée régionale Pays de Loire.....	3
Site internet.....	3
Adhésion 2008.....	3
La FédéGN recherche.....	4
Événements.....	6
Festival du rôle de Kayserberg	6
La fête des gueux de Verneuil sur Avre.....	6
Juridique.....	6
Le « STAT – INFO » Sur le paysage associatif vient de paraître.....	6
La fiscalité des associations: L'instruction du 18 décembre 2006.....	7
La législation sur les lanceurs de paint-ball.....	7



**Pierre Olivier
Blondont**



Baptiste Cazes





Ce fut une grande fête et nos amis Bretons nous ont gâtés. L'AG 2007 a eu lieu à Concoret, non loin de Rennes les 1er et 2 décembre 2007 à l'invitation de la Guilde de Bretagne et des associations bretonnes. 51 associations étaient présentes ou représentées, ce qui est un beau succès. Nous avons eu des ateliers très intéressants, des débats constructifs et une météo...calamiteuse le vendredi et le dimanche...Nous avons mangé bio, écouté des contes de brocéliande, chanté des chansons paillardes, parlés GN. Bref, nous nous sommes bien amusés et les nuits furent courtes. Vivement l'année prochaine. A ce sujet, si certains d'entre vous envisagent d'organiser l'Assemblée Générale 2008, c'est maintenant qu'il faut y penser et nous contacter..

Quand au comptes rendus, ils sont en cours de rédaction et devraient être sortis à la publication de cette Lettre de la Fédé.



DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM COURT DE GN

Le film « Le bleu vous va si bien » présenté par l'association In Nomine Ludis a remporté le prix du public décerné suite au vote du public présent à la diffusion des films le 1er décembre à Concoret (35).

Le film « Meyer s'entête » présenté par l'association Mondes Parallèles a remporté le prix de la Sainte Grenade décerné suite aux votes des internautes.

L'édition 2008 est lancée, vous pouvez participer en faisant la demande du règlement et du bulletin d'inscription en écrivant à : festival-film-court@fedegn.org

Films de l'édition 2007 : <http://www.dailymotion.com/FedeGN/>

LE LIVRE DES MEMBRES 2008

Nous travaillons sur la nouvelle version de ce document annuel. Dès sa sortie, nous enverrons ce livre aux associations au fur et mesure de leur adhésion. Veuillez donc à nous communiquer à cette occasion une adresse postale valide. En effet, lors de l'envoi de la version 2007, de nombreux courriers nous sont revenus. Outre l'aspect rageant du travail accomplis pour rien, c'est une dépense inutile dans le budget de la FédéGN

Par ailleurs, j'en profite pour réitérer ma demande d'écrire lisiblement en remplissant votre fiche d'inscription. Si nous sommes spécialiste du décryptage de hiéroglyphes, c'est uniquement un rôle dans un GN, et la réalité est tout autre... Une fiche d'inscription en ligne sera bientôt disponible sur le site Internet, mais en attendant, faites un effort.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE PAYS DE LOIRE

L'assemblée a eu lieu le 3 novembre 2007 à Nantes et a réuni les associations ORC, A3DL, Loth Production et Mondes Parallèles. A cette occasion les activités de l'année passée et les projets de l'année à venir ont été présentés par les associations, Eric Collet a été réélu coordinateur régional et la une nuit du huis clos Pays de Loire a été mise sur les rails.

SITE INTERNET

En regardant sur le dernier trimestre écoulé voici les chiffres concernant le trafic sur le site FédéGN

- ➔ les moteurs de recherche occupent 2/3 de l'activité de notre site, ce qui prouve que nous sommes plutôt bien référencés
- ➔ 3000 connections venant de connections différents (sur environ 12000, donc hors moteurs de recherche)
- ➔ en moyenne 200 connections par jour
- ➔ plus de 90% les gens qui se connectent sur le site le font depuis la France,
- ➔ plus de la moitié sont sous Windows/Internet Explorer, 39% utilisent Firefox et on 2,3% sous Linux et autant sous Apple, en légère progression cependant. Fait nouveau, on voit apparaître les premières connections depuis... des playstations3 !
- ➔ environ 80% des gens ont une connexion haut débit (cable, adsl, ligne pro...) et il n'y a que 5% des gens qui ont un modem bas débit ou bien se connectent depuis leur téléphone par exemple...
- ➔ les gens se connectent sur le site essentiellement pour le calendrier et l'annuaire des associations (ce dernier chiffre étant en nette augmentation sur le dernier trimestre)
- ➔ la page wikipedia est une source importante de redirection vers notre site ainsi que le site de Paris1 (effet Nuit du Huis Clos)
- ➔ les plus hautes fréquentations sur le site sont 13h30-14h30 (on regarde ses prochains GNs au retour de la pause déjeuner en sirotant son café) et entre 23h et 2h du matin : si on conjugue avec le fait que le taux moyen de connexion n'est atteint que vers 11h, on en déduit facilement que le GNiste aime se coucher tard et déteste le matin (le rédacteur de ce message se sent très proche des GNistes tout d'un coup)

ADHÉSION 2008

Les tarifs d'adhésion à la FédéGN n'ont pas changés pour 2008. Nous vous rappelons que selon notre règlement intérieur, la cotisation doit être réglée dans le mois qui suit l'assemblée générale et bien peu d'associations ont accomplis cette démarche (25 sur une centaine). Rappelez-vous que, si vous avez souscrit l'assurance, les garanties 2007 cessaient au 31 décembre. Vous n'êtes donc pas assuré tant que vous n'avez pas payé. A vos chèquier donc. Soyez donc sympa en faisant le nécessaire rapidement. Les adhésions payées dans les délais correspondront à autant de relance en moins à la charge du CA, des coordinateurs régionaux et de notre permanente.

Dans le cadre des dossiers à mettre en place, gérer, pérenniser, la FédéGN recherche des bénévoles susceptible de prendre en charge certaines tâches. Le degré d'investissement est très variable selon la tâche. Voici donc la liste de nos principaux besoins, attendus que tout volontaire pour renforcer les équipes déjà constituées est le(a) bienvenu(e) !

- ➔ **Dossier de presse** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévole(s) pour renforcer l'équipe communication afin de constituer la revue de presse de la FédéGN : il s'agit de trier plusieurs centaines d'articles pour en extraire une demi-douzaine d'articles présentant notre activité de façon objective. A partir de ces articles, le but pour le responsable de ce dossier sera de constituer un document finalisé en terme de contenu comme en terme de mise en page qui pourra être diffusé aux médias et à nos partenaires. Charge : de faible à moyen.
- ➔ **Un responsable paint ball scénarisé** : son rôle sera de répondre aux questions des associations souhaitant utiliser cet équipement lors de GN. Legislations, techniques, conseils de sécurité et d'utilisation. Il sera en charge également de la page présentant cette activité sur le site de la FédéGN et de l'animation d'éventuels ateliers lors de l'assemblée générale.
- ➔ **PAO** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévole(s) pour renforcer l'équipe Communication et mettre à jour / moderniser / refondre la mise en page (PAO) des documents existants de la FédéGN, en cohérence avec une charte graphique qui reste à finaliser. Charge : moyenne, mais segmentable.
- ➔ **Un responsable annuaire des liens**, qui aura a coeur de veiller à l'organisation et à la bonne tenue de nos liens, nationaux et internationaux. Charge : réponse à quelques mails de sollicitation, 1 ou 2 heures sur le web.
- ➔ **Un responsable fiches** : l'objectif de cette personne sera de mettre en page selon un modèle déjà établi les fiches techniques prêtes à diffuser, puis, éventuellement de les mettre en ligne au fur et à mesure de leur bouclage.
- ➔ **Graphiste et infographiste** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévole(s) pour renforcer l'équipe communication et finaliser la charte graphique et constituer ou collecter des séries de (petites) illustration qui serviront aux différents supports de la FédéGN (documents, graphismes du site WeB,...)
- ➔ **Pack Salon** : l'objectif est de constituer un outil de communication à destination des associations organisant ou participant à des salons et représentant le GN. Cet outil contiendra des conseils de communication, des documents adaptés, des conseils concernant les contacts avec les médias, sur la façon de présenter notre activité. Ce travail se fera sous le suivi du responsable Communication de la FédéGN et du CA, en collaboration avec l'équipe « salons » de la FédéGN.
- ➔ **Expo-photo** : Nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévole(s) pour renforcer l'équipe communication et actualiser l'exposition photo de la FédéGN : ces photos sont utilisés lors des salons notamment. La constitution de deux albums photos permettra en outre de présenter l'activité à des visiteurs (sur salon par exemple).
- ➔ **Des coordinateurs et correspondant régionaux** : la FédéGN recherche des personne(s) dans toute région pour être ses ambassadeurs, et renforcer les équipes éventuellement déjà présentes. Plus un travail de fond qu'une charge ponctuelle, les activités sont nombreuses :
 - ◆ Faire connaître la FédéGN
 - ◆ S'informer et informer sur les associations de sa région, être à l'écoute de leurs attentes et de leurs difficultés, répondre à leurs questions,
 - ◆ Animer à l'échelon régional la communauté du GN, créer des évènements pour que cette communauté se retrouve, nouer des liens,...
 - ◆ Bref, c'est une activité d'écoute et de dialogue, au coeur de la vie associative
- ➔ **GNMAG et édition** : au sein de l'équipe de GN MAG, l'objectif sera de mettre à jour les données de la partie du site de la FédéGN concernant GN MAG et de rechercher et corriger les erreurs pouvant s'y trouver.
- ➔ **Annuaire des fournisseurs** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévole(s) pour renforcer l'équipe services afin de constituer l'annuaire des fournisseurs en recensant les magasins et artisans vendant des produits pouvant intéresser des associations, joueurs et organisateurs de GN et d'Airsoft. Dans une seconde phase il pourra être envisagé d'obtenir de ces boutiques des accords spécifiques à destination des membres de la FédéGN. Charge plutôt étalée dans la durée.

- **Responsable location de véhicules et de moyens radio** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévoles(s) pour renforcer l'équipe Services et gérer les locations Hertz, et finaliser le contrat Europcar. Cette tâche demande du sérieux et de la régularité afin de répondre aux demandes de devis et de faire les locations pour les associations dans les temps. Cette personne devra également gérer le service de location des moyens radio que la FédéGN est en train de mettre en place.
- **Responsable appel d'offre bancaire** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévoles(s) nous aider dans la définition, la conduite, et le choix relativement à un appel d'offre qui sera émis par la FédéGN auprès des établissements bancaires. Cet appel d'offres vise à proposer aux associations un pack avantageux concernant la couverture des services habituellement demandés par ces associations.
- **Armes et sécurité** : nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévoles(s) renforcer le comité Sécurité de la FédéGN et travailler spécifiquement sur les critères de sécurité relatifs aux armes en latex et autres armes d'Airsoft. L'idée est de formaliser ces critères sous la forme d'un document qui pourra constituer le fondement d'un label sécurité.
- **Responsable(s) Calendrier**: nous recherchons un(e) ou plusieurs bénévoles(s) pour superviser le bon fonctionnement du calendrier. Il s'agit de :
 - ◆ répondre aux questions (mails, forum...) des personnes en difficulté
 - ◆ récolter/synthétiser vers la maîtrise d'oeuvre du site WEB les besoins d'évolution ou d'amélioration du calendrier en ligne de la FédéGN
 - ◆ relever / signaler à l'association organisatrice et parfois corriger les petits soucis et les petites erreurs (coquilles de frappe, éventuellement orthographe) des évènements annoncés dans le calendrier de la FédéGN.

Il s'agit davantage d'un travail en continu qu'un travail au 'coup par coup', patience et diplomatie étant des qualités nécessaires pour cette activité.

- **Un ou plusieurs spécialistes de la chimie** : leur mission sera de constituer une équipe de travail afin de procéder ou de faire procéder à des tests visant à vérifier la biodégradabilité des billes d'air soft dites bio. Ce test sera effectué sous le contrôle de Robert Smagala, responsable Air Soft au sein de la FédéGN.
- **Des correcteurs orthographiques** : sous la contrôle d'un responsable, ils auront à corriger des textes de longueur variable allant d'une à plusieurs pages afin d'en éliminer les fautes d'orthographe.
- **Des traducteurs anglais, allemand, néerlandais, espagnol, et langues rares** : afin d'internationaliser notre annuaire des liens ... Le travail est de quelques heures et relève de la traduction d'une cinquantaine de mots et expressions.
- **Un responsable contacts administratifs** : cette personne et son équipe seront chargées de lancer des campagnes d'informations sur le GN a destination des élus, administrations, associations nationales de façon à permettre une meilleure connaissance de notre activité et de faciliter l'ouverture de certaines portes (sites, locaux associatifs, subventions).
- **Des juristes** dans différents domaines pour travailler sur les fiches techniques et répondre aux demandes des associations.
- **Un ou plusieurs graphistes GN MAG** : leur mission sera de nous proposer une nouvelle charte graphique pour le magazine, la charte actuelle ayant 6 ans. Cette charte devra permettre aussi bien une impression papier qu'une utilisation internet.
- **Un responsable des corrections orthographiques**. Son travail sera de centraliser les documents de la FédéGn avant diffusion et de les répartir sur une équipe de correcteurs qui corrigeront les fautes avant de lui renvoyer le texte concerné. Il aura alors pour mission de relire le texte avant de le renvoyer à son auteur qui assurera la diffusion.

FESTIVAL DU RÔLE DE KAYSERBERG

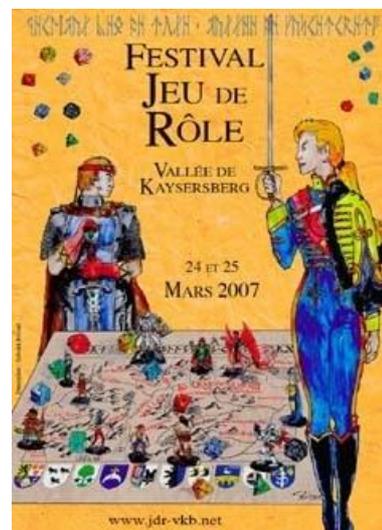
Dans le cadre "Après l'hiver l'envers", l'univers des jeux de rôle s'est installé dans la Vallée de Kaysersberg les 24 et 25 mars 2007 derniers. Ce fut l'occasion de rencontrer les elfes, les chevaliers et tous ces personnages fantastiques aux pouvoirs magiques qui peuplent nos contrées et nos imaginations, de saluer la naissance des petits nickels, mascottes du festival. La deuxième édition aura donc lieu dans la vallée Alsacienne les 29 et 30 mars 2008.

Durant 2 jours la vallée de Kaysersberg sera l'endroit incontournable pour tous les passionnés du jeu de rôles déclinés sous toutes ses formes. Jeux Grandeur Nature, des Murders, Initiation au jeu de rôle papier, Jeux de plateaux type Warhammer, Jeux de rôle en réseau ou sur internet, un Marché de l'accessoire du Jeux de rôle... En bref, de quoi enchanter des passionnés de jeu de rôle et de quoi initier tous les autres !

Mais ce n'est pas fini.....

La vallée de Kaysersberg souhaite accueillir tout au long de l'année l'univers de l'imaginaire des jeux de rôle en proposant aux joueurs des lieux magiques et autorisés (est ce compatible?), et en facilitant l'accès. Contactez nous si vous avez l'intention d'organiser un jeu.

Informations: orgas@jdr-vkb.net



LA FETE DES GUEUX DE VERNEUIL SUR AVRE

La fête des gueux de Verneuil sur Avre aura lieu les 31 mai et 1er juin 2008 à Verneuil sur Avre. L'année dernière, nous avons été sur cette manifestation en repérage et avons tenus un stand. Les organisateurs ont proposé de mettre à notre disposition différents lieux pour organiser un ou plusieurs GN.

Outre le Stand FédéGN, nous pouvons cette année :

- Disposer de l'ancien palais de justice et de l'ancienne prison pour organiser des huis clos
- Bénéficier de sites dans la ville pour organiser un GN pendant la fête
- Organiser des animations.

Il nous faut toutefois un coup de main sur l'organisation pour :

- Organiser le GN
- Gérer une « Nuit des huis clos »
- Organiser un espace GN avec des associations et des animations.

JURIDIQUE

LE « STAT – INFO » SUR LE PAYSAGE ASSOCIATIF VIENT DE PARAÎTRE

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports édite un Stat-Info, bulletin de statistiques et d'études, sur le paysage associatif français. Réalisé à partir d'une étude conduite par Viviane Tchernonog sur la période 1999-2005, le Stat-Info fait le point sur le poids, le profil et l'évolution des associations.

On y apprend notamment que le pays compte 1,1 million d'associations, 14 millions de bénévoles, et 1,9 million de salariés (à temps plein ou à temps partiel).

Une majorité d'associations fonctionne avec de petits budgets et repose sur le travail bénévole, tandis qu'il existe une forte concentration du budget associatif dans les grandes associations employeurs. Quant au secteur d'activité : environ 60 % des associations dédient leurs activités au sport, à la culture et aux loisirs, viennent ensuite les associations de type militant, puis les associations d'action sociale, de santé et d'éducation. L'analyse des évolutions montre également que le secteur associatif poursuit sa croissance avec un budget cumulé en augmentation moyenne de 2,5% par an, et que la décentralisation a participé à la restructuration des financements publics dans le secteur associatif.

Pour plus d'informations télécharger le "Stat-Info" sur le paysage associatif français:

http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Stat-Info_07-04-ok.pdf

LA FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS: L'INSTRUCTION DU 18 DÉCEMBRE 2006

Prévue de longue date, l'instruction publiée le 18 décembre 2006 par la Direction générale des Impôts présente dans un document unique le régime fiscal d'ensemble des organismes sans but lucratif. Elle traite des obligations déclaratives, de la rémunération des dirigeants salariés, de la TVA ou encore des franchises d'impôt commerciaux, et devrait simplifier la vie de trésoriers et comptables d'associations.

L'instruction publiée par la Direction générale des Impôts le 18 décembre 2006 s'inscrit dans une logique de simplification du droit. Le texte regroupe l'ensemble des dispositions et des pratiques relatives à la fiscalité des associations et simplifie certaines règles à l'interprétation difficile.

De cette compilation et mise en ordre de cinq instructions précédentes, dont celles des 15 septembre 1998 et 19 février 1999, il ressort un document unique de 53 pages et 285 « articles ».

Nombreux aspects du régime fiscal des associations y sont clarifiés et expliqués, on y trouve également des précisions demandées par les représentants des associations, de la jurisprudence récente, et des commentaires sur les modifications légales et réglementaires postérieures à 2001.

Pour télécharger l'instruction (elle fait près de 300 pages...):

<http://alize.finances.gouv.fr/dgiboi/boi2006/4FEPUB/textes/4h506/4h506.pdf>

LA LÉGISLATION SUR LES LANCEURS DE PAINT-BALL

Suite à de nombreuses questions concernant la législation applicable aux lanceurs de paint-ball, nous avons contactés par courrier les services des armes de toutes les préfectures de France. Nous avons à ce jour reçus 23 réponses. Ces réponses permettent d'établir quelques lignes directrices, même si le flou reste de rigueur sur certains aspects de la législation sur les armes.

Une précision d'abord, les lanceurs d' Air Soft ayant une puissance en sortie du canon inférieure à deux joules, ne sont pas considérés comme des armes. Toutefois, selon certaines préfectures si le lanceur dépasse les deux joules, sa ressemblance avec une arme de guerre le classe de facto en 4ème catégorie. Selon d'autres préfectures, la limite est 4 joules.

Les répliques ne peuvent dépasser 2 joules pour les personnes majeures. Si tel est le cas, elles devront être déclarées en préfecture.

Ceci étant dit la législation interdit la distribution des répliques d'Air Soft aux mineurs et donc leur utilisation si elle font plus de 0,07 joules.

Pour ce qui est du paint ball, il faut considérer 3 catégories:

1. Les armes de plus de 4 joules, automatiques ressemblant à des armes de guerre. Ces équipements sont classés en 4ème catégorie, donc soumise à autorisation... Donc même pas en rêve.
2. Les lanceurs classiques faisant entre 4 et 10 joules. Rien à déclarer détention libre, ce sont des armes de 7ème catégorie paragraphe 1.
3. Les lanceurs faisant plus de 10 joules. Ce sont des armes de 7ème catégorie paragraphe 2, soumises à déclarations. Et la ça se complique car selon les départements, il faut avoir une licence de tir, un permis de chasse. Certains se contentent d'un certificat médical de moins de 15 jours attestant de la capacité physique et psychique de posséder une arme ...

L'objectif, à l'avenir est donc de prendre contact avec le service des armes du ministère de l'intérieur afin de voir si il est possible d'unifier les procédures de déclarations.

Sachez toutefois que la législation sur les armes est en pleine refonte et que tout peut changer dans 6 mois, ou 10 ans selon la rapidité de l'administration.